

<https://enseignants.se-unsas.org/Mouvements-departementaux-demande-de-suspension-des-nouvelles-modalites>



Enseignants de l'Unsa

# Mouvements départementaux : demande de suspension des nouvelles modalités

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : vendredi 8 février 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les discussions sur les mouvements débutent dans les départements, en se fondant sur les modifications issues de la note de service mobilité 1er degré. Les organisations syndicales\* demandent au ministre une audience pour suspendre l'application de ces nouvelles modalités (cf pièce jointe ci-dessous). Elles appellent également les organisations départementales à construire des initiatives les mercredis à partir du 13 février.

Saisie unique de voeux, voeu géographique obligatoire, affectation à titre définitif sur le voeu géographique, nouveau logiciel de traitement, modalité de prise en compte des priorités légales... les mouvements départementaux 2019 ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices. En effet, la prise en compte des priorités légales comme le rapprochement de conjoint ne sont pas toujours bien comprises par les administrations locales, les restrictions des saisies se confirment et les interrogations informatiques existent.

Les organisations syndicales appellent ainsi le ministère à suspendre ces nouvelles modalités et demandent l'ouverture de négociations pour porter d'autres revendications sur l'organisation des mouvements.

\* *SE-Unsa, Snudi-FO, Snuipp-FSU, Sud Éducation, Cgt-Educ'Action.*